Modifications à la publication mensuelle des observations météorologiques de Genève et du Grand Saint-Bernard

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles

Band (Jahr): 11 (1929)

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-740979

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

MODIFICATIONS

à la publication mensuelle

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE GENÈVE ET DU GRAND SAINT-BERNARD

I. Moyennes climatologiques de Genève.

La Direction de l'Observatoire a décidé de simplifier dès 1929 le service météorologique dont le fonctionnement demandait trop

de temps au personnel restreint dont dispose l'institut.

Il faut, en effet, considérer que l'activité de ce personnel est dispersée dans trois domaines: astronomie, chronométrie et météorologie. Il a paru nécessaire à la Direction de l'Observatoire d'alléger sensiblement le travail exigé par le calcul des moyennes climatologiques, afin que les astronomes puissent réserver une partie plus importante de leur temps aux recherches astronomiques.

Dans ce but, il a été décidé qu'on ne ferait plus, des 1929, que trois observations par jour, et non plus six ou huit comme auparavant; les moyennes sont donc établies comme celles du Grand St-Bernard

et de toutes les autres stations suisses.

En ce qui concerne la température (domaine dans lequel ce changement a le plus d'importance), les moyennes journalières sont calculées d'après la formule schématisée:

$$\frac{7\frac{1}{2}+13\frac{1}{2}+2(21\frac{1}{2})}{4}$$

Il importait d'établir le raccordement avec la longue série de huit observations journalières. Ce raccordement a été effectué sur la période de 27 années, s'étendant de 1902 à 1928 inclusivement, pour laquelle les *Résumés météorologiques* de M. R. Gautier fournissaient les éléments nécessaires.

Pour chaque année, on a pris les moyennes mensuelles calculées dans les deux systèmes (moyenne de huit observations, et formule

schématisée ci-dessus).

Enfin, pour chaque mois, on a fait la moyenne des 27 valeurs obtenues dans chaque système. Les résultats ainsi trouvés sont rassemblés dans le tableau suivant; on observera que la différence n'est sensible que d'avril à août, avec une valeur maximum de trois à quatre dixièmes de degré en mai, juin et juillet; pour les autres mois, elle est de moindre importance.

Période	Moyenne de 8 observations	$\frac{\text{Moyenne}}{\frac{7\frac{1}{2}+13\frac{1}{2}+2}{4}}$	Différence
Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre	2°,16 0°,97 2°,17 5°,44 8°,84 13°,60 16°,64 18°,74 18°,20 14°,63 9°,79	2°,22 1°,06 2°,22 5°,50 9°,00 13°,90 16°,96 19°,11 18°,40 14°,65 9°,75	$\begin{array}{c} - \ 0^{\circ},06 \\ - \ 0^{\circ},09 \\ - \ 0^{\circ},05 \\ - \ 0^{\circ},06 \\ - \ 0^{\circ},16 \\ - \ 0^{\circ},30 \\ - \ 0^{\circ},32 \\ - \ 0^{\circ},37 \\ - \ 0^{\circ},20 \\ - \ 0^{\circ},02 \\ + \ 0^{\circ},04 \\ \end{array}$
Novembre Hiver Printemps Eté Automne Année	4°,85 1°,75 9°,29 17°,87 9°,76 9°,70	4°,88 1°,82 9°,47 18°,17 9°,76 9°,84	- 0°,03 - 0°,07 - 0°,18 - 0°,30 0°,00 - 0°,14

(Différence = Moyenne de 8 obs. — Moyenne de 4 obs.)

Chaque tableau mensuel donnera, pour la température, le raccord avec les anciennes observations.

II. Anémographe de l'Observatoire de Genève.

L'anémographe Richard, installé en 1890 à l'Observatoire, grâce à la générosité du Colonel Emile Gautier, Directeur honoraire, a fonctionné avec une assez grande régularité durant 38 années. Ces derniers temps il a exigé de nombreuses réparations auxquelles a procédé M. Vallier, mécanicien de l'Observatoire. Mais il était très usé à la fin de l'année 1928. Des accidents lui sont survenus à la suite des bises violentes du commencement de janvier 1929. Il a été impossible de le réparer à cause du froid et de la persistance de la bise durant les mois suivants. Puis ont commencé d'importantes réparations au bâtiment principal de l'Observatoire. Il faudra apporter au cours de cette année une amélioration sérieuse à l'appareil, et l'on a dû supprimer momentanément dans les tableaux météorologiques la colonne fournissant la vitesse moyenne diurne du vent en km-h.

III. ANCIEN HÉLIOGRAPHE DE L'OBSERVATOIRE.

Cet instrument, installé à la fin de 1896, a fourni des résultats intéressants durant 32 années. Il a été suppléé dès 1909 par un nouvel héliographe du même modèle, mais plus sensible. Après 20 années de fonctionnement parallèle, l'ancien héliographe a été mis hors d'usage et la colonne fournissant son indication ne figurera plus dans les tableaux à partir de l'année 1929.

IV. CHUTES D'EAU AU GRAND ST-BERNARD.

On ne publiera dorénavant que les mesures des précipitations obtenues au moyen du nouveau pluviomètre protégé, qui est placé à plus grande distance du bâtiment que l'ancien appareil. Les observations ont été faites simultanément aux deux pluviomètres pendant une période suffisamment longue pour que le raccord puisse être considéré comme assuré.